

Décision n°2014.0106/DC/SMACDAM du 21 mai 2014 du collège de la Haute Autorité de Santé portant adoption du document intitulé « Évaluation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : indicateurs »

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 21 mai 2014,
Vu les articles L.161-37 et R. 161-71 du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

Le document intitulé « Évaluation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : indicateurs », ci-joint, est adopté.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de la Haute Autorité de Santé.

Fait le 21 mai 2014

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU
signé